

Leers infos

Le magazine de la Ville

Fév.
2023
74

Un nouveau logo pour la Ville



Une démarche participative



2 ■ Sommaire

4-5 ▶ RETOUR EN IMAGES

6 ▶ PETITE ENFANCE

Une nouvelle journée Petite Enfance

7 ▶ ACTUALITÉS

Télétravaillez près de chez vous

Bourse au permis de conduire

Job Dating

Ma police et moi

8-9 ▶ DOSSIER

En 2023, un nouveau logo pour Leers et ses habitants

10 ▶ ÉCOLES

Les jeunes leersois initiés à la prévention routière
Des repas plus calmes et du bien-être pour tous

+ Encart central détachable
l'Agenda

11 ▶ HOMMAGE

Les anciens combattants leersois endeuillés par le décès de Michel Despelchin
L'ancienne conseillère municipale, Liliane Pétrieux, nous a quittés

12-13 ▶ SENIORS

Des seniors qui renforcent leurs compétences numériques

Le CCAS de Leers devient Relais Numérique

Deux nouveaux centenaires Leersois

14 ▶ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif : place au vote !

15 ▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les rendez-vous à ne pas manquer

16-17 ▶ CADRE DE VIE

Leers bientôt Ville 30

Trottinette électrique : bien circuler en ville

Les bassins filtrants en chantier

Permanence France Rénov' : du nouveau

18 ▶ TRIBUNE POLITIQUE

19 ▶ ÉTAT CIVIL - INFOS PRATIQUES

de
Vous à
Nous

Bulletin de vote - Budget Participatif (voir page 14)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Date de naissance Courriel.....@.....

Votez en sélectionnant vos deux projets préférés :

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Chaises publiques en centre-ville | <input type="checkbox"/> Davantage de poubelles pour la ville | <input type="checkbox"/> Rideaux salle Pasteur |
| <input type="checkbox"/> Éclairage avec détecteur de mouvement au Parc de la Butte | <input type="checkbox"/> Terrains de pétanque au parc de la Butte | <input type="checkbox"/> Accroche-vélo en centre-ville |
| <input type="checkbox"/> Bancs parc de la Butte et rue de Wattrelos | <input type="checkbox"/> Arbres fruitiers et plantes vivaces locales | <input type="checkbox"/> Mur végétalisé salle Daudet |

Je certifie sur l'honneur être une personne physique âgée de 12 ans et plus, résidant sur la commune de Leers.

J'ai compris que je ne pouvais voter qu'une seule fois, au format papier OU en ligne. Un vote double m'expose à voir mon vote annulé

Signature :

Coupon à retourner en mairie ou à envoyer par mail à democratieparticipative@ville-leers.fr avant le 12 mars 2023.

Le courage de se questionner

Prendre des décisions est une des choses les plus difficiles à faire. Chacun d'entre nous est confronté à cet exercice régulièrement, avec plus ou moins de facilité. Dans un contexte d'incertitudes, cette difficulté est d'autant plus grande.



Jean-Philippe Andriès
Maire de Leers

En 2021, nous avons décidé de réviser l'ensemble de nos tarifs, ceux-ci étant au mieux anciens, au pire obsolètes. Cette décision initiale a été percutée par des bouleversements imprévisibles : la flambée des tarifs de l'énergie, le retour de l'inflation, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires qui ont conduit à la proposition de tarifs votée lors de la séance du Conseil municipal du 8 décembre 2022.

Je reste convaincu que les tarifs adoptés protègent la majorité des Leersois, et ce, en demandant une contribution proportionnée aux foyers plus favorisés.

Malgré le vote d'une assemblée démocratique, les réactions diverses nous ont amenés à nous questionner, et à avoir le courage de nous remettre en cause. J'écris le courage car je sais que la décision de révision de certains de nos tarifs sera traduite par certains comme l'aveu d'une erreur et synonyme de leur victoire. Mais au-delà de ces polémiques, je souhaite m'attacher à l'essentiel et à nos valeurs : savoir nous questionner et nous remettre en cause le cas échéant, pour être certains de prendre la meilleure décision possible pour l'ensemble des Leersois et dans l'intérêt général.

C'est pourquoi, j'ai décidé de demander à la commission en charge des thématiques enfance et jeunesse de faire de nouvelles propositions concernant les tarifs de restauration scolaire et de garderie. La commission, composée d'élus de tous les groupes du Conseil municipal, a la légitimité nécessaire pour effectuer ce travail. Trois impératifs lui sont donnés : garder les dix tranches tarifaires, le système de quotient familial et un objectif nécessaire d'augmentation globale des recettes.

Je fais le vœu d'un travail collectif, constructif, respectueux et responsable.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès
Rédaction : Martine Marmus - Anthony Reynaert
Mise en page : Frédéric Fouriaud
Photos : Service Communication
Édition : Mairie de Leers
Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)
Dépôt légal : Février 2023
Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers
25, rue de Lys - BP 11 59115 Leers
Tél. : 03 20 200 600 - contact@ville-leers.fr
Ouverture
Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi). Samedi de 8 h 30 à 12 h 30
Permanence du maire
le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30 et sur rendez-vous

Retrouvez-nous sur : www.ville-leers.fr ■ Ville de Leers ■ Ville de Leers



4 Retour en images

Distribution de coquilles de Noël dans les écoles



Dans les écoles, le Père Noël est passé accompagné des membres du Conseil municipal pour distribuer aux élèves des classes maternelles et élémentaires, les traditionnelles coquilles offertes par la Ville. Des étoiles plein les yeux, les enfants ont remercié le « vieux bonhomme en rouge » par des chants... de Noël, bien sûr !

Village de Noël

Le week-end du 9 et 10 décembre, le Village de Noël a attiré de nombreux visiteurs à la salle municipale du centre.

Père Noël et ses lutins, piste de luge et manège, balades avec les ânes, spectacle... toutes les animations ont enchanté les enfants sans compter les nombreux stands du marché de Noël proposant une grande variété de cadeaux à offrir pour les fêtes.



Concours du plus beau sapin de Noël



Le concours a été organisé par les Ambassadeurs des Jeunes sur la page Facebook de la Ville.

21 personnes nous ont envoyé une photo de leur sapin. Le vote des internautes a déterminé les 3 gagnants (qui ont remporté chacun une coquille de Noël et des chocolats) :

- 1^{er} : Carlos et Priscilla Nunes-Rodrigues
- 2^e : Marine Miot
- 3^e : Maxime Parent

Merci à tous pour votre participation et félicitations aux gagnants !



Lors de la balade avec les ânes, les Ambassadeurs des Jeunes ont fait une halte à la résidence autonomie Les Quatre Vents.

Animation musicale dans les résidences seniors

Le 15 décembre, les seniors ont profité d'une après-midi musicale avec les « Fées d'Hiver » selon un parcours qui a démarré à l'espace vert de la résidence *Les Rosiers*, s'est prolongé à la résidence autonomie *Les Quatre Vents* pour se terminer à la résidence des Cygnes.

Les deux fées musiciennes ont interprété aux aînés des chansons de leur jeunesse, pour leur plus grand plaisir.



Colis et banquet pour embellir le Noël des aînés



À l'occasion des fêtes de fin d'année, plus de 900 colis festifs ont été distribués aux aînés.

161 convives avaient par ailleurs choisi de participer au banquet de Noël, animé par Benoît Juillet le 17 décembre, à la salle André Kerkhove.

Les personnes en situation de handicap réunies autour de la galette des Rois



Le 28 janvier, les familles ainsi que les personnes en situation de handicap se sont réunies autour d'une galette des Rois, à la résidence autonomie *Les Quatre Vents*. Un après-midi festif qui leur a permis de se retrouver et de revoir en photos les bons moments du voyage à Bellewaerde organisé en juin dernier.

Les 28 invités ont été accueillis par Guy Deschamps, 1^{er} adjoint et vice-président du CCAS ainsi que plusieurs membres du Conseil d'Administration.

Durant l'après-midi, M. le Maire les a rejoints pour un temps d'échange. Un moment convivial toujours très apprécié!

Audition Ciné-concert de l'École de musique

Le 7 février, les élèves et professeurs de l'École de musique ont présenté, pour la deuxième année consécutive, une audition Ciné-concert en partenariat avec l'Amical-Ciné. Les professeurs de l'école de musique, en collaboration avec Pierre Comelli pour le cinéma et Fabian Flament pour l'école de musique ont travaillé ensemble pour proposer des extraits de films dont les élèves ont interprété la musique.

La salle était comble pour écouter près d'une quinzaine d'extraits durant 1 h 30. Le public a pu (re)découvrir la musique de chefs d'œuvre tels que *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, *Star Wars*, *Harry Potter*, *La Liste de Schindler*, ou encore *Les Choristes*... Un instant « musiques et images » fort apprécié par tous! Rendez-vous en 2024 pour la 3^e édition!





En 2023, la Ville de Leers continue de s'engager auprès des jeunes parents et souhaite agir dès les 1000 premiers jours de l'enfant pour l'accompagner à bien grandir.

Comme en 2022, parce qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant, l'ensemble des acteurs de la petite enfance et de la famille sont impliqués pour la Journée Petite enfance et Parentalité qui aura pour thème : « **La petite enfance autour du monde** ». Les ateliers et animations ont pour but de partager avec les parents les pratiques du monde qui inspirent les pédagogies de la petite enfance.

ENTRÉE LIBRE

• Animations et ateliers

**CENTRE PETITE ENFANCE
Jean-Claude Van Belle**

43, rue du Général de Gaulle

Tél. : 09 73 32 05 47



Le programme

Jeu de piste familial

Présentation des modes d'accueil

- Assistantes maternelles indépendantes
- Crèche familiale *La ronde des lutins*
- Crèche collective *La bulle des explorateurs*

Présentation de la PMI

Présentation des services parentalité

- Le Relais Petite Enfance pour les parents employeurs
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents *L'îlot familles*
- Le Moulin des familles
- La Protection Maternelle et Infantile
- Le point municipal *Oxygène*

Présentation de l'Association des familles

Ateliers

proposés par les parents, bénévoles de l'Association des familles et professionnels petite enfance.

- Essaie de porter ta poupée
- Comment dorment les petits du monde ?
- Grandir dehors
- Communication gestuelle
- Réalisation d'un bâton de pluie
- Fabrication de maracas
- À la découverte du monde en histoires, en musique et à travers le jeu
- À la découverte des saveurs du monde
- L'allaitement dans le monde
- Tour du monde des 5 sens

Café des parents

Diffusion des vidéos « Dis moi... ? »



Série pédagogique tournée au Québec et en France à hauteur d'enfant pour capter les situations de vie courante des enfants de moins de trois ans. Cette série conduit vers des pistes de postures positives afin d'accompagner l'évolution des pratiques parentales.

Télétravaillez près de chez vous

Pour vous permettre de télétravailler au plus près de chez vous, la Ville a aménagé un espace de télétravail en centre-ville, place Lucien Demonchaux.

Partagé et convivial, cet espace est composé de 6 postes de travail équipés de chaises ergonomiques, de bureaux, d'écrans et d'un accès Internet. Vous apportez seulement votre ordinateur portable. Pour l'instant, il fonctionne, selon une charte de l'utilisateur, trois jours par semaine, les lundi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 18 h.

Pour tout renseignement ou demande d'utilisation, contactez le service Emploi-Formation au 03 20 200 605.

Bourse au permis de conduire

Si vous êtes Leersois et avez entre 18 et 25 ans, la Ville peut vous octroyer une bourse pour le passage du permis de conduire, équivalent à 25 h de conduite à l'auto-école Mathis de Leers. En contrepartie, vous vous engagez à effectuer 35 h de bénévolat au sein des services municipaux.

Pour en bénéficier, vous devez :

- Être étudiant ou dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation professionnelle
- Être éligible au barème fixé en fonction du revenu fiscal de référence et par personne au sein de la cellule familiale
- Déposer la demande de bourse avant l'inscription à l'auto-école.

Pour tout renseignement : CCAS de Leers, 25 rue de Lys
Tél. : 03 20 200 605 - Mail : contact@ville-leers.fr

À la recherche d'un emploi saisonnier ou job d'été ?

La Ville de Leers en collaboration avec Auchan Leers organise le mercredi 22 mars prochain un **Job dating** consacré aux emplois saisonniers.

Venez rencontrer votre futur employeur dans les secteurs du commerce et de la grande distribution de 10 h à 19 h, dans la Galerie commerciale de l'Hypermarché Auchan.



Ma Police et moi

« Je suis victime, comment va se passer ma prise en charge au commissariat de Roubaix ? »

Vous serez reçu en zone d'accueil par un personnel qui vous demandera l'objet de votre visite. Conscient du caractère parfois particulier et personnel de certains faits vous amenant à pousser la porte de nos services, un dispositif dénommé « Tableau d'Accueil Confidentialité » a été mis en place dans chaque commissariat.

Il vous permet de choisir un code couleur en fonction de ce qui vous amène : **ORANGE** : infraction nécessitant une confidentialité renforcée (infraction à caractère sexuel, violences conjugales ou familiales).

BLEU : les autres infractions (agression, vol, dégradations...) ou les troubles de la vie quotidienne (tapage, différend de voisinage...).

La désignation de la couleur **ORANGE** déclenchera une procédure de prise en charge spécifique qui vous permettra de vous sentir écouté et de pouvoir parler en toute confidentialité.

En préparation de votre déplacement, ou après votre visite, et particulièrement si vous avez été victime d'un fait qui vous touche, vous pose question, vous place dans une situation inconnue et compliquée, vous pouvez prendre attache avec le « pôle santé ».

Ce pôle, dédié à l'aide aux victimes, a été mis en place au commissariat central de Roubaix. Il est constitué de personnel non policier et soumis au secret professionnel.

Vous pourrez y trouver, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, l'assistance d'une psychologue au 06 28 71 46 50, d'une assistante sociale au 03 20 81 35 06 et d'une juriste du SIAVIC au 03 20 81 34 96.

Enfin, sachez que, pour toute question, tout signalement, toute information pour lesquels vous souhaitez communiquer avec votre service de police, une adresse mail dédiée a été mise en place : police-roubaix@interieur.gouv.fr



BIENVENUE
DANS VOTRE COMMISSARIAT

TABLEAU D'ACCUEIL-CONFIDENTIALITÉ

VOUS ÊTES VICTIME D'UNE INFRACTION

Veuillez noter la couleur correspondant au motif de votre venue. Vous n'aurez plus ensuite qu'à la désigner sur le comptoir de l'accueil afin de bénéficier de conditions d'accueil personnalisées.

Si vous êtes victime d'une **INFRACTION NÉCESSITANT UNE CONFIDENTIALITÉ RENFORCÉE** (infraction à caractère sexuel, violences conjugales ou familiales)

Si vous êtes victime d'une **AUTRE INFRACTION** (agression de voie publique, vol, dégradations, escroquerie...) ou de troubles de la vie quotidienne (tapage, différend de voisinage, appels malveillants...)

En 2023, un nouveau logo pour Leers et ses habitants

Le nouveau logo de la Ville a été dévoilé fin janvier, à l'issue d'un processus créatif qui a débuté en juin et vu la mise en place d'une démarche participative impliquant habitants, élus, et professionnels de l'agence de communication Konfiture.



VILLE DE Leers

Un moulin rayonnant, à l'image de la Ville et de ses habitants

Le nouveau logo qui a été choisi joue sur la symétrie et la simplicité. Il conserve le moulin comme emblème de la ville, en y adjoignant le canal. Ses lignes graphiques et épurées lui donnent un aspect tout à la fois moderne et dynamique. Sa simplicité reflète la convivialité et le bien-vivre à Leers.

Retour en chiffres et en images sur les temps forts de la démarche participative

1 questionnaire en 10 questions pour mieux cerner la vision que les Leersois et Leersaises ont de leur ville, et interroger leurs attentes par rapport au nouveau logo.

138 réponses au questionnaire ont permis d'établir un cahier des charges, le « brief créatif » : pour que le nouveau logo soit vraiment le reflet des avis exprimés par les habitants.

Le souhait majoritaire exprimé par les Leersois a été de conserver le moulin comme emblème de la ville, et les couleurs largement plébiscitées ont été le vert (pour mettre en avant le cadre naturel et les préoccupations environnementales) et le bleu (couleur actuelle de la ville, qui symbolise aussi la sérénité et le canal). Le nouveau logo devait également mettre en avant à la fois l'aspect calme et tranquille de la ville, mais aussi la dimension humaine de vivre-ensemble, autour des valeurs de convivialité et de partage. Les résultats complets du questionnaire sont disponibles sur l'espace participatif de la Ville : <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/>

3 séances de création collective avec un groupe de travail composé de **16 Leersois et Leersaises volontaires** (habitants, élus membres du Conseil municipal, du Conseil des Seniors et des Ambassadeurs des Jeunes).

Le pari : permettre à des habitants de découvrir l'envers du décor de la création d'un logo, et toutes les contraintes qui y sont associées, et d'expérimenter ensemble pour ébaucher des pistes graphiques.



Animées par l'agence de communication Konfiture, les séances ont permis aux participants de découvrir les caractéristiques d'un bon logo de ville, de participer à des exercices de brainstorming et de création, d'abord individuels, puis en groupe.

Ces séances ont aussi été des temps de rencontre, d'échange et de partage entre des Leersois et Leersaises d'âges et d'horizons divers, mais que rassemble leur attachement à la commune et à son avenir.

Un bon logo de ville doit être à la fois :

- clair et lisible, en évitant toute surcharge, pour être visible dans tous les formats, petits et grands.
- déclinable et adaptable, pour pouvoir être intégré sur tous types de supports, papier comme numériques.
- esthétique et bien construit, pour présenter une composition agréable à regarder, tout en étant riche de sens.
- enfin, unique, car il doit faire ressortir ce qui constitue la spécificité de la Ville, son identité, pour être reconnaissable entre tous et constituer une image forte et impactante.

4 pistes graphiques ont émergé des travaux des habitants, qui ont inspiré l'agence *Konfiture* pour élaborer ses propositions en vue du logo final, validé par le maire et ses adjoints.



Le nouveau logo en trois questions

Pourquoi changer de logo ?

Le logo d'une ville est chargé de porter un message, qui incarne son identité. C'est sous celle-ci que la Ville se présente dans les documents officiels, mais aussi dans tous ses supports de communication.

Cette identité est évidemment tournée vers les habitants, mais c'est également sous ce visage que la Ville se présente à tous les autres acteurs du territoire : il est donc important qu'un logo soit autant que possible le reflet de la ville qu'il représente.

Aujourd'hui, notre commune se modernise et accompagne les évolutions de la société pour continuer à offrir un service de qualité à tous ses usagers. La refonte du site Internet, qui le rend plus clair et lisible, la mise en place du portail famille et d'un espace participatif en ligne, le développement de différents canaux de communication (réseaux sociaux) pour informer les usagers et bientôt la sortie d'une application citoyenne sont autant d'exemples de ces évolutions.

C'est donc logiquement que la Ville a souhaité se doter d'un nouveau logo, plus moderne, qui incarne davantage le dynamisme de la ville actuelle et son regard tourné vers l'avenir.

Les Leersois étaient habitués à leur logo... mais au fait, que symbolisait-il ?

L'ancien logo datait de 1998 - déjà 25 ans ! On y retrouvait bien sûr le moulin, mais il était accompagné d'autres éléments : les quatre clefs étaient chargées de rappeler le blason de la ville, le buisson à gauche du moulin évoquait le cadre naturel à la campagne, le double trait en bas avait été choisi pour représenter la voie rapide. Quant aux couleurs bleue et jaune, ainsi qu'aux étoiles à droite du moulin, elles devaient symboliser l'Europe.

Un nouveau logo, combien ça coûte ?

La refonte de l'identité visuelle peut avoir des coûts extrêmement variables. La Ville de Leers a choisi de faire appel à une agence de communication et de s'appuyer sur l'expertise de graphistes professionnels, afin de s'assurer un résultat de qualité, et qui soit durable dans le temps.

L'agence *Konfiture*, basée à Roubaix, a accompagné tout le processus de création, de la conception du questionnaire à la livraison d'un résultat final sur-mesure, **pour un coût total de 3 700 €.**

Mais le coût le plus important lors d'un changement de logo, c'est le remplacement de l'ancien visuel sur tous les supports, notamment la signalétique.

Pas de gaspillage, pas de coût caché. Afin de limiter au maximum les coûts induits, les supports papiers (papier à en-tête, enveloppes...) présentant l'ancien logo seront utilisés jusqu'à épuisement des stocks. Sur les bâtiments, les véhicules et équipements divers, le remplacement interviendra progressivement au moyen d'autocollants, une solution plus économique pour **un coût de 700 €.**



Le nouveau logo a été dévoilé au groupe de travail le samedi 7 janvier à la salle Pasteur.

Les jeunes leersois initiés à la prévention routière

Du 9 au 19 janvier, les élèves de CM1 et CM2 des écoles leersois ont été sensibilisés aux dangers de la route via le Junicode.

Cette année, l'opération a profité à 280 élèves. Tous ont suivi une formation théorique sur les comportements à avoir sur la route et ont appris le maniement du vélo.

Les 151 élèves de CM2 ont mis en pratique les connaissances acquises sur un circuit aménagé.



Armés de leur casque et leur vélo, les élèves ont testé leurs réflexes sur le circuit installé à la salle André Kerkhove.

Cet examen dirigé par les CRS, a été encadré par le brigadier-Chef Sébastien Pressoir et son adjointe Ambre Lallemand.

Une cérémonie s'est déroulée le vendredi 20 janvier à la salle du centre pour féliciter les élèves. Chacun a obtenu une attestation de participation, ainsi qu'une sonnette et un clip lumineux offerts par la Ville. De quoi bien équiper son vélo !

Meilleurs résultats

72 points

Viollette Lefebvre
Gautier Vauchel
Samuel Roso

71 points

Nolan Arbon
Gabriel Audooren
Raphaël Gosset
Paul Le Gallo
Léon Lebrun
Rafaël Sao Bento



Des repas plus calmes et du bien-être pour tous !

Pour diminuer le bruit et le brouhaha quotidien au restaurant scolaire Bernard Codron, un nouveau dispositif d'insonorisation a été mis en place durant les vacances scolaires de fin d'année.

Il s'agit de l'installation de dalles acoustiques aux murs ou au plafond, au niveau de la zone d'entrée du self et de tout l'espace repas, l'objectif étant de limiter les phénomènes de réverbération du bruit, tels que l'écho ou la résonance.

Colorés, les panneaux s'intègrent harmonieusement dans l'espace.

La diminution du bruit permet de retrouver une ambiance plus sereine lors des temps de repas et de la pause méridienne. Les élèves n'ont plus besoin de crier ou parler fort pour échanger. Ils repartent à l'école plus calmes.

L'installation de ces dalles apporte également plus de confort au personnel pour travailler dans des conditions agréables. Les travaux ont été réalisés par une entreprise leersoise, STAMI, pour un coût de 22 500 €.



l'Agenda

des manifestations municipales et associatives

PROGRAMME
DÉTACHABLE

De Mars
à Juin
2023

MARS

Samedi 4 mars ▶ 10h à 19h
Dimanche 5 mars ▶ 10h à 18h

Salon des saveurs et du savoir-faire



Ce rendez-vous incontournable rassemble artisans, commerçants, prestataires de service ainsi que métiers de bouche. Une multitude de produits de qualité attend tous les amateurs d'authenticité et tous ceux qui aiment découvrir et échanger en toute simplicité. De nombreuses démonstrations et dégustations vous attendent au détour des stands. Profitez-en!

Salle Alphonse Daudet

Entrée et tombola gratuites
(1^{er} lot de la tombola : un vélo)

Samedi 4 mars ▶ 20h30
Leers Comedy Club



Pour la première édition du Leers *Comedy Club*, retrouvez sur scène Mathieu Madénian, Hassan de Monaco, Julien Bing et Hélène Sido. Ces quatre pointures du rire se succéderont pour partager avec vous leurs plus grands succès passés sur les ondes... une soirée inoubliable en perspective!

Mathieu Madénian, qui propose régulièrement de nouveaux spectacles, écrit avec son complice Thomas VDB, intervient dans l'émission de Michel Drucker « Vivement dimanche », anime des chroniques sur RTL, tourne dans des séries et films..., animera cette soirée.

Salle André Kerkhove - Tarif : 22 €
Billetterie disponible à l'entrée

Samedi 11 mars ▶ 20h
Spectacle Paul-André fait le tour du monde

« Paul-André est un petit garçon qui rêve de faire le tour du monde. Vivant à Dunkerque, il regarde les bateaux partir chaque jour dans l'espoir d'embarquer sur l'un d'entre eux et de parcourir les mers du monde entier. Rêve impossible me diriez-vous? ... Jusqu'au jour où ça arrive... ».

Ce spectacle vous emmène à la découverte des musiques du monde avec des interventions musicales des élèves qui seront accompagnés par l'Harmonie municipale et la chorale *Le Diapason de Leers*.

Salle André Kerkhove

Entrée gratuite

Mardi 14 mars ▶ 19h30
Conférence audiovisuelle
Boomerang : le côté obscur de la barre chocolatée



Ce film nous amène dans les quatre coins

du monde, dans les coulisses de l'industrie agro-alimentaire qui alimente nos supermarchés. Un voyage qui nous fait découvrir les pays, comprendre les enjeux économiques et surtout rencontrer les hommes qui se cachent derrière ce marché de 80 milliards de dollars.

Salle E. Deffrenne - Amical-Ciné
Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Samedi 25 mars ▶ 15h
Carnavaleers



Venez défiler avec votre plus beau costume dans une ambiance conviviale et festive. Tous les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus! Depuis le parking paysager, le cortège empruntera les rues de Leers jusqu'à la salle municipale du Centre où chaque enfant costumé se verra offrir un ticket pour la ducasse de printemps et un paquet de bonbons.

Parking paysager, rue Victor Hugo

Dimanche 26 mars ▶ 9h à 17h
Foire aux disques



Une vingtaine d'exposants de la région et de Belgique vous propose CD, vinyls, DVD, cassettes... en coffrets, éditions limitées, collectors, neufs et d'occasion.
Salle André Kerkhove - Entrée : 1 €
(au profit d'une association leersoise)

AVRIL

Dimanche 2 avril ▶ 16h
Concert des Crick Sicks



© Crick Sicks

Le Chœur d'hommes « *Les Crick-Sicks de Tourcoing* » vous propose un moment de détente et de plaisir avec des chants sacrés, du Gospel mais aussi des chants profanes romantiques extraits de différents opéras. Un programme très éclectique qui ne pourra que vous ravir.

Église Saint-Vaast

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit



Samedi 8 avril ▶ 20h

Concert The Blues Brothers
par le collectif de Santes



© Fabion Flament

Revivez en une soirée, l'épopée musicale du groupe iconique des années 90 : THE BLUES BROTHERS! Des rythmes endiablés, une voix à couper le souffle, le tout saupoudré de funk, de groove et de blues pour passer un incroyable moment! Cette soirée sera également l'occasion de découvrir le Big Band HÉLÉ, réunissant les élèves des écoles de musique de Leers et de Hem. Ils interpréteront un programme de standards de Jazz.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit



Du vendredi 28 avril
au mercredi 3 mai
Ducasse de Printemps

Vendredi, samedi, dimanche et lundi de 14h30 à 21h, mardi de 16h30 à 20h et mercredi de 14h30 à 20h.

Place Lucien Demonchaux

MAI

Samedi 13 mai ▶ 20h
Concert de Poche
Vassilena Serafimova



© 2023 Vassilena Serafimova

Vassilena SERAFIMOVA est une percussionniste et marimbiste internationale. Elle participe activement à la renommée du marimba à travers le Monde.

Première partie assurée par des élèves de l'école de musique. Des ateliers découverte des percussions seront proposés en amont aux Leersois, avec les concerts de poche.

Salle André Kerkhove

Tarifs : 5 € / Pass' Culture : 4 € / -14 ans : gratuit



Mardi 16 mai ▶ 19h30
Conférence audiovisuelle
Vietnam, le Pays du Dragon



© Patrick Lefebvre

Découverte du Nord au Sud des 3 régions du pays : de la capitale millénaire Hanoï et la mystérieuse baie d'Ha Long à Hô Chi Minh et le trépidant delta du Mékong en passant par l'ancienne capitale Hué, la vieille ville d'Hoi An et le col des Nuages.

Salle E. Deffrenne - Amical-Ciné

Tarif : 2,50 € / -14 ans : gratuit

Mardi 30 mai ▶ 18h
Audition des débutants
de l'École de musique

Parce qu'il faut bien commencer par le début, place aux débutants! Une audition réservée pour nos plus jeunes élèves, qui pourront partager avec le public leur premier pas dans le monde de la musique. Une audition à vivre en famille.

Salle du Centre

JUIN

Samedi 3 juin ▶ De 10h à 13h
Portes ouvertes
de l'École de
musique



Vous rêvez d'apprendre un instrument, mais vous ne savez pas lequel? L'École de musique vous ouvre grand ses portes et vous accueille toute la matinée pour des démonstrations, des présentations et bien sûr la possibilité de découvrir tous les instruments enseignés dans notre école.

Cour de l'École de musique

Mercredi 7 juin ▶ De 9h à 16h

Forum des métiers de la
défense et de la sécurité

Organisé en partenariat avec la Mission locale de Wattrelos-Leers, le forum vous permet de rencontrer différents professionnels de la défense et de la sécurité ainsi que des centres de formation dans ces métiers.

Salle du Centre

Du mercredi 14 au mercredi 21

Exposition L'eau dans
la Métropole turquoise

L'exposition est réservée pour les scolaires en semaine. Ouverte au grand public les mercredi 14 et samedi 17 juin.

Venez découvrir l'intégralité du cycle de l'eau au travers d'une exposition interactive, avec des maquettes à construire, des machines à manipuler, des énigmes à résoudre, le tout dans des décors immersifs!
Durée : 1h30 - Créneaux de visite : 10h30-12h, 14h-15h30, 16h-17h30.

La visite de l'exposition se fait sur réservation préalable obligatoire.

Salle du Centre

Samedi 17 et
dimanche 18 juin
Fêtes du Moulin



Le programme complet sera diffusé dans le prochain magazine municipal.

Du côté des Assos

MARS

Samedi 11 ▶ 19h à 23h

Soirée familiale du LOS Football
Salle Pasteur

Lundi 20 ▶ 18h

Repas des adhérents de Nos
jeunes années - Salle André Kerkhove

Mardi 21 ▶ 19h

Repas baguette par les Amis
de Fraouton - Salle Michel Lefebvre

Dimanche 26 ▶ 9h à 17h

Journée multi-collection par
l'Amicale Laïque - Salle Pasteur

Vendredi 31 ▶ 18h à 20h

Spectacle cycle 3 de l'école Jeanne
d'Arc - Salle André Kerkhove

Vendredi 31 ▶ 19h30

Soirée gourmande et dansante
du CPEC - Salle Pasteur

Vendredi 14 ▶ 18h

Fête des 30 ans de l'AESL
Salle André Kerkhove

Samedi 15 ▶ 14h

Soirée familiale du LOS Judo
Salle Pasteur

Samedi 15 ▶ 12h30 à 19h

(pesée entre 9h et 11h)

Compétition de Bras de fer
par Alliance Bras de Fer
Salle Alphonse Daudet

Du lundi 17 au dimanche 23
▶ 8h à 18h

Stage de Football du LOS Football
Salle Alphonse Daudet

Dimanche 23 ▶ 9h à 17h

Bourse aux plantes par les Amis
du Jardin - Aux jardins familiaux

Du dimanche 23 avril
au dimanche 7 mai

Tournoi de tennis Messieurs
du LOS Tennis - Salle Boileau

JUIN

Samedi 3 ▶ 19h

Spectacle de fin d'année d'Adnès
Salle André Kerkhove

Lundi 5 ▶ 14h à 19h

Collecte du sang
Salle Pasteur

Lundi 5, jeudi 8 et lundi 12 ▶ 19h

Concours de pétanque du LOS
Boulodrome Jean De Coninck

Vendredi 9 ▶ 16h30

Exposition de l'école du Centre
Salle du Centre

Vendredi 9 ▶ 18h30

Soirée des bénévoles de l'AESL
Salle Pasteur

Du vendredi 9 au lundi 11

Festival Enfantillages de la Pirouette
Théâtre - Salle André Kerkhove

Mardi 13 ▶ 17h30

Chorale 1^{er} cycle de l'école du
Buisson - Salle André Kerkhove

Lundi 19 ▶ 17h30 à 20h

Mardi 20 ▶ 17h30 à 20h

Portes ouvertes d'Adnès
Espace Arnaud Beltrame

Mardi 20 ▶ 17h

Chorale cycle 2 de l'école du
Buisson - Salle André Kerkhove

Mercredi 21 ▶ 18h

Fête de la musique par l'Harmonie
municipale - Résidence Les quatre Vents

Jeudi 22 ▶ 17h

Chorale des CM2 de l'école du
Buisson - École du Buisson

Samedi 24 ▶ 18h

Soirée familiale du LOS Basket-ball
Salle Pasteur

Dimanche 25 ▶ 11h30

Repas de quartier du LCAQ
Salle Paul Herteler

Dimanche 25 ▶ 13h

Banquet du Club des anciens
Salle André Kerkhove

Vendredi 30 ▶ 9h

Tir de clôture (enfants)
du LOS Tir à l'arc - Salle de tir à l'arc

Du vendredi 30 juin
au dimanche 2 juillet

Gala Trans'en danse d'Artanime
Salle André Kerkhove

AVRIL

Samedi 1^{er} ▶ 8h à 13h

Collecte du sang - Salle Pasteur

Samedi 1^{er} ▶ 9h à 12h

Spectacle maternelle de l'école
Jeanne d'Arc - Salle André Kerkhove

Samedi 1^{er} ▶ 14h à 16h

Spectacle cycle 2 de l'école
Jeanne d'Arc - Salle André Kerkhove

Samedi 1^{er} ▶ 16h45

Jeu d'apprentissage L'écologie
avec un grand H par Triamont
Salle Pasteur

Dimanche 2 ▶ 8h45

Parcours du cœur du CAPA
Salle Pasteur

Mercredi 5 ▶ 18h à 20h

Stage de danse d'Adnès
Salle André Kerkhove

Vendredi 7 ▶ 19h à 20h30

Zumba Party d'Artanime
Salle André Kerkhove

Samedi 8 ▶ 19h30

Soirée repas et animation
Années 80 à nos jours
par Vivre à Leers - Salle Pasteur

Dimanche 9 ▶ 10h30

Chasse aux œufs du LCAQ
Quartier du Carihem

Lundi 10 ▶ 9h à 19h

Stage Kata du LOS Judo
Salle Motte Bossut (dojo)

MAI

Lundi 1^{er} ▶ 15h

Concert du 1^{er} Mai de l'Harmonie
municipale - Salle André Kerkhove

Samedi 6 ▶ 7h30 à 21h

Tournoi Michel Vasseur
par le LOS Volley-ball - Salle Daudet

Dimanche 7 ▶ 11h à 19h

Bal Country de Karacol - Salle Pasteur

Lundi 8 ▶ 9h à 19h

Stage Kata du LOS Judo
Salle Motte Bossut (dojo)

Samedi 13 ▶ 9h à 13h

Vente de fleurs par les Amis
de Fraouton - Place Lucien Demonchaux

Samedi 13 ▶ 18h

Loto d'Anim'Leers - Salle Pasteur

Jeudi 18 ▶ 6h à 14h

Brevet de Cycleers - Salle du centre

Du mardi 23 au lundi 29

Festival Enfantillages de la Pirouette
Théâtre - Salle André Kerkhove

Du samedi 27 au lundi 29

Tournoi de Pentecôte
du LOS Football - Stade Léo Lagrange

Dimanche 28 ▶ 9h

Challenge Marcel Cardon et
170^e anniversaire du LOS Tir à l'arc
Salle de tir à l'arc

NOTEZ-LE

Gardez le lien...



Vous souhaitez vous tenir informé sur l'actualité, les informations pratiques, les événements, les grands rendez-vous ou encore sur les nouveautés et actions de la Ville ?

Abonnez-vous à la newsletter !

Il s'agit d'une lettre d'informations envoyée périodiquement aux abonnés par le biais de mails.

Pour la recevoir, il vous suffit de vous inscrire sur le site de la ville



www.ville-leers.fr

La lettre d'information vous sera envoyée directement à votre adresse mail chaque fois que l'actualité le nécessitera. En faisant cette démarche, vous ne risquez pas de passer à côté d'informations importantes, rappels, dates d'inscriptions, bons plans, infos pratiques...

Bus de l'accès au droit

Vous recherchez une réponse à une question juridique ? Venez aux permanences juridiques gratuites sans rendez-vous du bus de l'accès au droit sur le **parking de l'Hôtel de Ville**, 25 rue de Lys **de 14h à 17h** : **Mardi 14 mars** ; **Mardi 11 avril** ; **Mardi 9 mai** ; **Mardi 13 juin**

Cérémonie des couples jubilaires

Samedi 3 juin ▶ 18h
Salle Pasteur

Inscriptions au service Animation à l'Hôtel de Ville du 3 janvier au 31 mars
(Se munir du livret de famille)

La Ville de Leers organise des Jubilaires pour les couples mariés depuis 50, 60 et 65 ans, voire 70 ans et qui fêtent leur anniversaire de mariage.

**Noces d'Or (50 ans),
de Diamant (60 ans),
de Palissandre (65 ans),
et de Platine (70 ans)**

Voyage des aînés

Jeudi 22 juin

Visite des Jardins de Haezepoël (Hondschoote) et repas musical



Inscriptions

Salle Jacques Lameyse

Hameau des Lilas, 62/3 rue V. Hugo
Mardi 23 mai et vendredi 2 juin
de 9h à 11h30

Salle Paul Herteler

rue Alexandre Dumas au Carihem
Vendredi 26 et mardi 30 mai
de 9h à 11h30

Salle polyvalente Pasteur

Complexe sportif rue Pasteur
Jeudis 25 mai et 1^{er} juin
de 9h à 11h30

ALSH de Printemps

Du **lundi 17 au vendredi 28 avril** ▶ 9h30 à 17h ou 13h à 17h (garderies dès 7h30 et jusque 18h)

Inscriptions sur le Portail Famille de la Ville du 16 au 23 mars

1. Faites la demande sur la démarche « **Inscriptions aux activités petites vacances** »
2. Après un retour positif du service, sélectionnez les journées ou après-midis souhaitées sur l'onglet « **Réservations** »

Votre enfant est en maternelle et a 3 ans révolus, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « **Kiwis** » à l'École Pauline Kergomard, rue Léonard de Vinci.

Votre enfant est en élémentaire, l'accueil de loisirs qui le concerne est celui des « **Albatros** » à l'École Léonard de Vinci, rue Léonard de Vinci.

Renseignements : service Jeunesse au 03 20 20 7980

Déchetterie mobile

Comme chaque année, une déchetterie mobile sera installée sur le **parking du cimetière La Croix des Bergers**, rue Louise de Bettignies **de 9h30 à 12h30** :

les Dimanches

19 mars : **20 août**
16 avril : **17 septembre**
14 mai : **15 octobre**
18 juin : **19 novembre**
16 juillet :

Ce service permet aux habitants de déposer leurs déchets encombrants dans des bennes et camionnettes stationnées une fois par mois.

Les anciens combattants leersois endeuillés par le décès de Michel Despelchin

C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès de Michel Despelchin, trésorier de l'UNC, le 26 décembre à l'âge de 87 ans.



Leersois depuis son plus jeune âge, Michel Despelchin était bien connu dans la commune pour ses activités professionnelles et associatives.

Après avoir exercé avec passion son métier de menuisier pendant 28 ans, il a occupé la fonction de gardien du stade de 1977 à 1995, ce qui lui a permis de rencontrer et créer des liens avec de nombreux Leersois, en particulier dans le monde associatif. En 2011, Jean-Claude Vanbelle lui a remis la médaille d'Honneur de la Ville de Leers.

Ancien d'Algérie, mobilisé pendant deux ans et décoré de la médaille d'Afrique du Nord, il était très actif au sein de l'association des anciens combattants de Leers, depuis sa création. Il participait à toutes les rencontres et accompagnait chaque année les élèves de CM2 lors de la sortie à Notre-Dame-de-Lorette où il était garde d'honneur.

C'est au retour de la guerre que Michel avait fondé, avec Antoinette, une belle

famille de quatre enfants. Tournés vers les autres, son épouse et lui ont consacré une partie de leur vie au service de ceux qui en avaient besoin, en s'impliquant notamment au sein de la paroisse, comme bénévoles aux Restos du cœur ou encore auprès de l'association d'Entraide Scolaire Leersoise. Reconnu et apprécié par son entourage, ses nombreux amis et voisins l'ont beaucoup soutenu lors du décès d'Antoinette, partie trop tôt, en 2009.

Michel aimait transmettre à ses proches ses connaissances en Histoire, son savoir et ses plaisirs pour le jardinage. Il adorait les fêtes de famille, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

À Pascale et Lydie, nos collègues, et à toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

L'ancienne conseillère municipale, Liliane Pétrieux, nous a quittés

Elle avait été élue de la commune de 1983 à 2014, c'est avec une profonde émotion que l'équipe municipale a appris le décès de Liliane Pétrieux le 11 janvier à l'âge de 79 ans.

Militante engagée, Liliane Pétrieux était très impliquée dans la vie politique et associative du secteur, principalement à Roubaix et à Leers où elle résidait. Éluée de l'opposition socialiste, elle a effectué cinq mandats en tant que conseillère municipale leersoise sur les listes LLMP (La Liste de la Majorité Présidentielle), MSL (Majorité Socialiste pour Leers), LEERS (Liste Échange Évolution Rassemblement Social), EPL (Ensemble Pour Leers), LGPL (La Gauche Pour Leers).

Elle s'est investie au sein de nombreuses commissions municipales, celles de la vie

associative et le sport, l'enseignement et les activités périscolaires, la culture et les cérémonies, les finances et le développement économique, l'emploi-formation mais aussi pour la commission spéciale personnes handicapées.

Elle était très attachée à la vie de sa commune : depuis 2008, elle était aussi membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Elle a été présidente la section locale du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples et de la Fédération des Amicales Laïques de Roubaix.

Ancienne institutrice, elle défendait activement l'intérêt des plus démunis, souvent sur le terrain. Dans ses combats, chacun se souviendra de ses prises de po-

sitions déterminées.

Ses funérailles ont eu lieu le 16 janvier au crématorium de Wattrelos. À sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.



Des seniors qui renforcent leurs compétences numériques

Si certains seniors sont aujourd'hui connectés, d'autres peuvent se sentir démunis face à un ordinateur. Pour autant, naviguer sur Internet est aujourd'hui indispensable pour réaliser des démarches en ligne ou rester en contact avec sa famille.

Depuis fin novembre, les seniors peuvent se former gratuitement à l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone grâce à des parcours d'initiation mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale en collaboration avec Emmaüs Connect pour l'organisation des séances.

Jean-Claude, Bernard, Mauricette, Dahman, Ghislaine... et sept autres personnes sont les premiers bénéficiaires de ce dispositif qui vise à familiariser les seniors avec l'outil numérique.

Après avoir répondu à un questionnaire distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville, les aînés ont été évalués afin de constituer des groupes de niveau d'une douzaine de personnes. Ils se retrouvent deux heures par semaine, le jeudi matin, à la salle Jacques Lameyse, pour découvrir les fonctions de base d'un ordinateur, apprendre à utiliser la souris, le clavier, se repérer dans Windows, savoir envoyer des mails, faire des recherches sur Internet et des démarches en ligne... Les ateliers sont animés par M. Bajart, ancien enseignant informatique et co-directeur de l'ESAAT de Roubaix, bénévole à Emmaüs Connect, Joëlle Lepla, adjointe chargée des solidarités et animations en faveur des seniors, Audrey et Joséphine, agents du CCAS qui ont été formées par Emmaüs connect.



Un premier groupe a reçu la formation en décembre et janvier et un second est accueilli en février-mars. Au total, une quarantaine de personnes aura profité des premières sessions. Pour compléter la formation, un suivi individuel est proposé aux participants lors des après-midis connectés, le vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous à prendre au CCAS.

Si vous aussi, vous souhaitez vous mettre à l'heure du numérique, inscrivez-vous auprès du CCAS. Prochaines sessions en septembre.

« Nombreux sont les usagers, et plus particulièrement les personnes âgées, à se sentir vulnérables dans l'usage des outils numériques. Avec le Conseil d'administration du CCAS, il nous a semblé important de leur offrir la possibilité de s'initier et de se familiariser avec ces outils, sans que le coût ne représente un obstacle »

Joëlle Lepla

Ces ateliers ont pu être mis en place grâce à un partenariat de la Ville avec Emmaüs Connect (voir ci-contre).

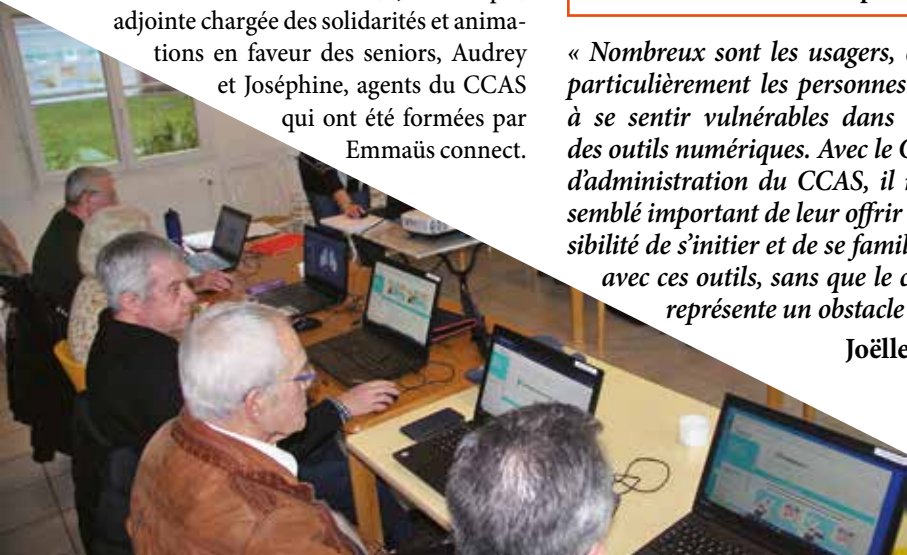
« Bénévole au LAD, je voudrais savoir utiliser l'ordinateur pour l'association, je reprends car j'ai déjà quelques notions » Mauricette

« J'utilise déjà une tablette, un clavier d'ordinateur me paraissait compliqué. Je veux savoir l'utiliser pour faire plus de choses » Patrick

« J'ai un ordinateur, je me suis initié seul, je pratique mais je veux compléter mes connaissances » Jean-Claude

« Je faisais tout sur mon téléphone mais j'ai voulu découvrir l'ordinateur, peut-être plus pratique pour faire des démarches en ligne » Dahman

« Je sais faire certaines choses comme interroger Map, je pense que tout le monde doit s'investir pour savoir manipuler l'ordinateur » Antoine



Le CCAS de Leers devient Relais Numérique

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt « Devenez Relais Numérique » co-porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) et Emmaüs Connect, le CCAS de Leers a rejoint le réseau des Relais Numériques avec pour objectif la mise en place des projets d'inclusion numérique et sociale.

Dans les Hauts-de-France, 800 000 personnes, soit un habitant sur 6, est en situation d'illectronisme selon l'Insee. Pour répondre aux besoins du territoire, l'appel à manifestation a été lancé entre avril et septembre 2022 : vingt-deux structures sociales et associatives y ont répondu. Cinq d'entre elles ont été retenues par un jury de professionnels : le CCAS d'Houplines, le CCAS de Faches Thumesnil, le CCAS de Leers, le CCAS d'Haubourdin

et l'ESAT Les ateliers de la Lys. Toutes rejoignent le réseau des Relais Numériques. Les lauréats se sont réunis le 31 janvier dernier pour signer leur convention de partenariat au Point d'accueil Emmaüs Connect de Lille.

« Le sondage effectué auprès de nos publics sur la fracture numérique nous a confortés dans l'idée qu'il y avait un réel besoin : sur 130 questionnaires reçus, 115 personnes étaient intéressées par des parcours sur le numérique. Grâce à Emmaüs connect, depuis décembre 2022, nous avons déjà mis en place un parcours d'initiation pour 20 personnes »
explique Hatice Ozocak, directrice du CCAS de Leers.

À travers son programme Relais Numériques, Emmaüs Connect accompagne les structures en leur apportant l'outillage, la pédagogie et le cadrage de projet, pour mûrir un projet d'inclusion numérique.



Deux nouveaux centenaires Leersois

Ils sont nés à quelques semaines d'intervalle, l'une en 1922 et l'un en 1923. Lucie Delbecque et Jean Bouton ont fêté leur 100^e anniversaire le 4 février dernier à la Résidence des Cygnes où ils résident.

Accompagné de Guy Deschamps et Joëlle Lepla, adjoints au maire, M. Le Maire s'est rendu sur place le 4 février dernier pour célébrer avec eux l'événement. Après avoir retracé leur parcours, il a remis à chacun une médaille offerte par la Ville.

Née le 7 décembre 1922 à Croix, Lucie Delbecque a passé plus de la moitié de sa vie à Leers : elle s'y était installée en 1946 et y a fait sa carrière. Avant de rencontrer son époux, elle a tout d'abord été modiste et elle excellait dans la confection de chapeaux. Après son mariage, elle a ouvert deux boutiques qu'elle a tenues jusqu'en 1988. Lucie aimait cuisiner,



tricoter et aime toujours lire : elle n'a jamais arrêté d'être active.

Jean Bouton est né le 24 janvier 1923 à Charmoy dans l'Yonne. Il a fait carrière à la SNCF, tout d'abord comme cheminot avant de participer à l'électrification des lignes. Longtemps affecté à la sous-station de Sennecey-le-Grand, il a terminé sa carrière à Chalon-sur-Saône où il a habité jusqu'en 2019. Il est retraité de la SNCF depuis 1979.



Jean a toujours été très actif, il faisait partie de plusieurs clubs. Il aimait voyager, pratiquer le vélo et passer de bons moments en famille avec son fils et sa petite fille, en Bretagne. Il organisait de grandes chasses aux trésors sur plusieurs jours pour son unique petite-fille, Aurélie.



Budget Participatif

1^{ère} édition

Place au vote !

Au total, ce sont 26 idées qui ont été déposées par 20 Leersois et Leersoises. Elles portent sur le cadre de vie, l'environnement, la solidarité, la santé, la mobilité, la culture et les loisirs, la sécurité, et concernent aussi bien les jeunes que les seniors.

Le comité Budget participatif a étudié les dossiers pour s'assurer qu'ils soient recevables et que le porteur remplisse bien les conditions de participation. Les services de la Ville ont évalué les propositions pour vérifier qu'elles soient réalisables. Ils ont vérifié que le projet relève des compétences de la Ville, qu'il concerne un espace ou un bâtiment qui appartient à la Ville, qu'il s'agit d'une dépense d'investissement qui n'excède pas le montant de 10 000 euros alloué pour le Budget participatif, et qui n'engendrera pas de frais récurrents pour son fonctionnement.

À présent, c'est à vous de voter pour vos projets préférés !

9 projets ont été retenus, sélectionnez-en 2 !

PROJET 1 : Des rideaux aux fenêtres de la salle Pasteur - pour couper le soleil et la chaleur l'été, et permettre de visionner les diaporamas et vidéos dans de meilleures conditions (4 000 €).

PROJET 2 : Un éclairage avec détecteur de mouvement sur le parking du parc de la Butte - pour augmenter la sécurité du parc la nuit (10 000 €).

PROJET 3 : Des bancs au parc de la Butte et rue de Watrelos - pour un meilleur confort à l'intérieur du parc et pour que les personnes âgées qui se rendent au parc puissent faire des pauses sur la route (6 000 €).

PROJET 4 : Des chaises publiques en centre-ville - pour permettre aux personnes âgées qui font leurs courses de faire des haltes pour se reposer (6 500 €).

PROJET 5 : Des terrains de pétanque au parc de la Butte - pour avoir un lieu convivial où rencontrer de nouvelles personnes et se distraire entre amis (3 500 €).

PROJET 6 : Des arbres fruitiers et des plantes vivaces locales - pour rendre la ville plus agréable, créer des îlots de fraîcheur et favoriser la biodiversité, tout en permettant aux Leersois de bénéficier de fruits gratuitement (10 000 €).

PROJET 7 : Davantage de poubelles pour une ville plus propre - pour équiper certains endroits qui manquent de poubelles et permettre de limiter le nombre de déchets jetés au sol (10 000 €).

PROJET 8 : Des accroche-vélo dans le centre-ville - pour pouvoir venir faire ses courses et garer son vélo en toute sécurité et ainsi limiter le nombre de voitures, la pollution et les problèmes de stationnement en centre-ville (1 000 €).

PROJET 9 : Un mur végétalisé salle Daudet - pour faire pousser des plantes grimpantes (kiwis, passiflores...) et ainsi améliorer le cadre de vie et favoriser la biodiversité (8 000 €).

Qui peut voter ?

Tous les Leersois et Leersoises à partir de 12 ans

Quand voter ?

Jusqu'au 12 mars

Comment voter ?

Désignez vos 2 projets préférés : en nous retournant

le coupon de vote en page 2

OU

en présentiel en mairie

OU

en vous connectant sur le site de la ville : <https://participationcitoyenne.ville-leers.fr/>



VENDREDI 17 MARS

Venez découvrir avec nous les projets lauréats lors d'une soirée conviviale et musicale.
Rendez-vous à 19h à l'Hôtel de Ville pour ce moment festif et riche en suspense !

Les rendez-vous à ne pas manquer !



Atelier Zéro Déchets : ménage de printemps !

Samedi 11 mars, 10 h-12 h

Adoptez les bons réflexes pour un ménage écologique et naturel : avec quelques ingrédients de base peu coûteux, apprenez à fabriquer les produits indispensables, pour un ménage qui préserve votre santé et la planète. Animé par la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature. Salle Paul Herteler, rue Alexandre Dumas.

Ramassage citoyen avec l'opération Hauts-de-France Propres

Samedi 18 mars, 9 h 30-12 h

L'année dernière, 538 kg de déchets avaient été récoltés grâce à la mobilisation des habitants et des écoliers de la ville. Cette année, la Ville a décidé d'unir ses forces et de mener une action commune avec ses voisins d'Estaimpuis et de Toufflers. Les déchets ne connaissent pas de frontières, notre motivation non plus ! **Inscrivez-vous pour être informé des différents circuits prévus pour cette nouvelle édition 2023.**



Atelier réparation de vélos

Samedi 25 mars, 9 h-12 h 30

Avec l'arrivée des beaux jours, une petite révision s'impose ! Venez apprendre à bichonner votre vélo grâce aux conseils experts des réparateurs du Busabiclou. Salle polyvalente, rue Pasteur.



La mobilité durable :

concertation sur les modes de transport de demain

Judi 6 avril, 18 h-20 h 30

Vélo, marche à pied, transports en commun et covoiturage : comment développer ensemble ces alternatives à la voiture individuelle et favoriser des modes de transport moins émetteurs de CO2 ? Venez apporter vos idées, vos questions et vos réflexions !



Salle André Kerkhove, rue de Watrelos.

Atelier plantes : « Nos amies les mauvaises herbes »

Samedi 8 avril, 10 h-11 h 30

Émilie Afonso, praticienne en herboriste et membre de l'association des Amis du Jardin, nous apprend à reconnaître et à aimer ces si mal nommées « mauvaises » herbes. Venez découvrir à quoi elles servent, comment elles ont pu être utilisées dans le passé, et comment elles le sont aujourd'hui. Jardins familiaux, rue Suffren.



La participation aux différents ateliers est gratuite et se fait sur inscription :
par mail à contact@ville-leers.fr ou par téléphone au 03 20 20 06 00

Le nombre de places de certains ateliers étant limité, pensez à bien vous inscrire pour réserver !

Leers bientôt Ville 30

Il va falloir lever le pied... en 2023, Leers deviendra une ville où la vitesse sera limité à 30 km/h dans toutes les rues.

Aujourd'hui la commune compte 22 rues en zone 30 et 4 en zone 20, essentiellement des voies communales. Toutes les autres rues, actuellement limitées à 50 km/h, vont connaître une réduction de la vitesse autorisée à 30 km/h.

Nous avons tous à y gagner !

Cette décision a pour objectif de favoriser les mobilités douces. Moins de vitesse, moins de bruit pour une cohabitation plus apaisée entre les différents utilisateurs de la voirie.

Elle facilite les modes de transport non motorisés sans bannir pour autant l'automobile. L'amélioration du cadre de vie des Leersois et la diminution de l'impact de la pollution en ville constituent également des objectifs recherchés.

La MEL devrait réaliser les travaux permettant d'étendre le périmètre Zone 30 à l'ensemble de la Ville pour l'été 2023.



Trottinette électrique : bien circuler en ville

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 12 ans pour conduire une trottinette électrique
- Posséder les équipements suivants : système de freinage efficace, feu de position à l'avant et à l'arrière, catadioptrés à l'arrière et de chaque côté, avertisseur sonore
- Emprunter les bandes et pistes cyclables existantes en agglomération ; à défaut, rouler uniquement sur les voies limitées à 50 km/h maximum
- Emprunter les voies vertes et pistes cyclables hors agglomération
- Porter des vêtements réfléchissants la nuit ou en cas de visibilité réduite
- Souscrire une assurance de responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages matériels ou corporels

Ce qui est interdit

- Rouler sur les trottoirs
- Transporter un ou plusieurs passagers, transporter des marchandises
- Tenir un téléphone à la main, porter un casque audio, une oreillette ou un kit mains libres
- Conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants

Ce qui est fortement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché
- Porter des accessoires rétro réfléchissants en toutes circonstances

Les sanctions encourues :

Il existe 3 amendes forfaitaires :

- 35 € pour non respect des règles de circulation ou de transport d'un passager
- 135 € pour circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM* débridé
- 1500 € pour utilisation d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25 km/h

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Vêtement réfléchissant OBLIGATOIRE la nuit ou si visibilité réduite, RECOMMANDÉ le reste du temps



Casque RECOMMANDÉ

Avertisseur sonore OBLIGATOIRE

Système de freinage OBLIGATOIRE

Catadioptrés arrières et latéraux OBLIGATOIRES

Feux de position avant et arrières OBLIGATOIRES



*EPDM : Engin de déplacement Personnel Motorisé.

Les bassins filtrants en chantier



Les Bassins filtrants de Leers sont un ensemble d'ouvrages hydrauliques permettant l'épuration puis l'alimentation en eau du canal de Roubaix, afin de compenser ses pertes dues notamment à l'évaporation et à la navigation.

Un système de lagunage, avec plusieurs bassins successifs, est mis en place à partir de la station d'épuration de Grimonpont, permettant d'épurer l'eau de façon naturelle par la végétation. L'eau rejetée dans le canal est ainsi d'une bonne qualité

pour l'ensemble des usages ainsi que pour sa faune et sa flore.

Des travaux de maintenance sont en cours et vont durer jusqu'au début du mois d'avril. Il s'agit de travaux de restauration des merlons de terre de la filière droite. L'opération nécessite la fermeture totale des accès au site au public durant toute la durée du chantier, de même que la fermeture du chemin piétonnier situé entre les bassins et le canal.

Afin de limiter les nuisances, l'ensemble des matériaux du chantier est acheminé sur des barges. Quant à la circulation et au stationnement, ils sont toujours possibles allée des Pêcheurs, sauf en fin de chantier. Les dates seront communiquées en temps utile.

La MEL met tout en œuvre pour réduire la gêne occasionnée. Nous vous remercions pour votre compréhension.

La permanence France Rénov' change de jour !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, Urbanis est le nouvel interlocuteur France Rénov' pour la ville de Leers.

Pour bénéficier des conseils France Rénov' pour vos projets de travaux de rénovation énergétique, deux possibilités :

- un entretien en distanciel par téléphone
- un entretien en présentiel lors de la **permanence en mairie de Leers, le 1^{er} mercredi après-midi de chaque mois.** L'accès à cette permanence se fait obligatoirement sur rendez-vous.

Prochaines dates

les mercredi 1^{er} mars, 5 avril et 3 mai.

Pour plus d'informations ou pour réserver un créneau de rendez-vous, contactez Urbanis au 03.20.52.56.50

France Rénov' est un dispositif national qui vous permet de recevoir des conseils personnalisés, gratuits et indépendants, afin de vous aider à définir vos projets de rénovation énergétique, et répondre à toutes vos questions sur les travaux à réaliser (isolation toiture, murs, fenêtres, système de chauffage, ventilation...), les énergies renouvelables (le solaire, le bois, le vent...) et les aides dont vous pouvez bénéficier.



Déchets Diffus Spécifiques le mode de collecte change



Depuis le 8 janvier 2023, les Déchets Diffus Spécifiques (huile, peinture, acide...) sont à apporter dans l'une des déchèteries mobiles ou l'une des 13 déchèteries fixes de la métropole, le dispositif de collecte par camionnettes n'étant plus disponible.

Retrouvez la liste complète des déchets concernés et les points de collecte :

<https://www.lillemetropole.fr/actualites/dechets-diffus-specifiques-le-mode-de-collecte-change>

GLAM

RESPONSABILITÉ était le titre de l'édito et de la tribune politique du dernier magazine.

COURAGE est le titre de l'édito de cet exemplaire.

En effet, prendre une décision est un acte difficile et avoir le courage de se remettre en cause, quelles qu'en soient les raisons, est un acte tout aussi ardu !

Dans un contexte d'incertitudes, cette difficulté est d'autant plus grande pour être certains de prendre la meilleure décision possible pour l'ensemble des Leersois et dans l'Intérêt général.

Nous reconnaissons que le délai de prévenance a été court entre l'adoption en Conseil municipal et la mise en œuvre de ces nouveaux tarifs mais avec comme objectif la juste participation des familles en fonction de leurs revenus.

Pour rappel, 54,5 % des Leersois (familles qui ont moins de 3.000 € de revenus prestations sociales comprises pour 2 enfants) ne devraient pas subir d'augmentations, tout en demandant une contribution proportionnée aux foyers plus favorisés.

Le prix payé par les usagers ne permet jamais d'équilibrer le coût réel du service. Une part, largement majoritaire (environ 2/3) est supportée par la Ville.

L'accès des enfants leersois les plus modestes à un repas de restauration scolaire, de qualité et en quantité suffisante, est un des objectifs de la municipalité et également des pouvoirs publics.

Suite aux différentes rencontres et temps d'échange, certains d'entre vous ont proposé des évolutions dans le fonctionnement actuel, que nous allons valider en Conseil municipal de Février, comme le paiement mensuel et non par période, ou la diminution des délais d'inscription ou d'annulation.

Jean-Philippe ANDRIÈS
Tél. : 06 27 36 05 48
glamleers@bbox.fr
www.glamleers.com

VIVRE À LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Jérémy ROTSAERT
Tél. : 06 87 12 03 22
jeremy@vivrealeers.fr
<https://www.vivrealeers.fr/>

VITALISER LEERS

À l'heure de la parution de ce numéro, le texte ne nous ayant pas été remis, nous sommes dans l'impossibilité de vous le communiquer.

Mathieu JOHNSTON
Tél. : 06 15 41 04 94
mathieu.johnston@vitaliserleers.fr
www.vitaliserleers.fr

Naissances, mariages et décès

Décembre 2022

Ils ont souri à la vie

Maylonn Leclercq, le dimanche 18

Andréa Degelcke, le mardi 27

Noé Rullier, le samedi 31

Ils nous ont quittés

Georges Maquet, le vendredi 2

Raymond Quentin, le mardi 6

Francis Dumoulin, le mardi 6

Clotilde Mazure veuve Maes, le vendredi 9

Bernard Samiez, le vendredi 9

Jean-Pierre Delannoy, le vendredi 9

Françoise Houwen veuve Casier, le lundi 12

Sandrine Lachaert épouse Lapersonne, le vendredi 16

Jean-Pierre Delcroix, le samedi 17

Monique Baugnies, le lundi 19

Lucienne Rasson veuve Courselle, le mardi 20

Michel Despelchin, le lundi 26

Thomas Thieffry, le mercredi 28

Janvier 2023

Ils nous ont quittés

Liliane Armieu Pétrieux, le mercredi 11

René Arco, le vendredi 13

Nicole Houzé veuve Douniaux, le samedi 14

Virginie Devos épouse Sacrez, le lundi 16

Micheline Sibille, le samedi 21

Jeannine Florin veuve Carette, le samedi 28

Nicole Hay, le mardi 31

Février 2023

Ils nous ont quittés

Sabine Pannecoucke épouse Boucherie, le jeudi 2

Point d'Accès au Droit

Vous avez besoin d'aide, de conseils ou d'informations... des professionnels du droit et des associations spécialisées sont à votre disposition au PAD de Hem, service géré par le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Ville. En tant que leersois, vous pouvez bénéficier de leurs services.

Avocat : le 1^{er} lundi après-midi du mois, il répond à vos questions dans différents domaines : droit de la famille, droit pénal, procédure judiciaire...

Notaire : une fois par trimestre, le 1^{er} jeudi matin du mois, il répond à vos questions sur les successions, les donations, le droit immobilier...

Huissier : une fois par trimestre, le 1^{er} mardi matin du mois, il répond à vos questions sur les exécutions de jugement, les dettes, les saisies, les expulsions...

SIATIC : chaque jeudi après-midi, une association d'aide aux victimes vous accompagne dans vos démarches, vous informe sur les procédures et vous aide à faire valoir vos droits.

Conciliateur de justice : le mercredi après-midi tous les 15 jours, il vous reçoit pour contribuer à résoudre un problème de voisinage, de propriétaire/locataire, de consommation (artisan, téléphonie...).

Écrivain public : le 1^{er} et 3^e lundi après-midi du mois, il vous aide à la rédaction de courriers administratifs.

Et chaque année, **courant mai, un avocat fiscaliste** vous renseigne sur la déclaration fiscale.

Renseignements et prise de rendez-vous au 03 20 66 58 11



84 personnes dont neuf nouveaux donneurs ont participé à la première collecte l'année 2023, le lundi 30 janvier.

Lors de cette collecte, deux donneurs ont gagné une boîte de chocolat offerte par l'association et une place de cinéma offerte par l'Amical ciné de Leers.

Parce que nous pouvons être tous concernés par des problèmes de santé nécessitant une transfusion (maladie du sang, cancers, accidents, interventions chirurgicales, obstétriques), le don est essentiel. En participant au don de sang, vous sauvez des vies.

Prochaine collecte
Samedi 1^{er} avril de 8 h à 13 h
Salle Pasteur

Modification des horaires d'ouverture de la Poste

Depuis le 13 février 2023, le bureau de Poste de Leers a modifié ses horaires d'ouverture du mercredi après-midi.

Lundi : Fermé
Mardi : 9 h-12 h / 14 h-16 h 30
Mercredi : 9 h-12 h / 14 h 45-16 h 30
Judi : 9 h-12 h / 14 h-16 h 30
Vendredi : 9 h-12 h / 14 h-16 h 30
Samedi : 9 h-12 h

Les déclarations de naissances et de décès se font au service Affaires Générales, aux horaires d'ouverture de la mairie.

CONTACT
Police municipale intercommunale
38, rue du G^{al} Leclerc
59510 HEM
Tél. : 03 20 66 58 22



APPEL AUX DONS SÉISME TURQUIE/SYRIE

La Ville de Leers et le CCAS lance un appel aux dons financiers pour soutenir l'action du Secours Populaire du Nord envers les populations Turques et Syriennes, victimes de violents séismes.

Vous avez été et êtes bouleversés par cette catastrophe humanitaire qui vient de frapper ces 2 pays et vous souhaitez participer à l'effort international de solidarité. Vous pouvez :

- déposer un don par chèque (à l'ordre du Secours Populaire du Nord) en indiquant au dos de celui-ci : «URGENCE SÉISME TURQUIE/SYRIE» dans l'urne mise à disposition dans le Hall de l'Hôtel de Ville.

- effectuer un don dématérialisé (par carte bancaire) sur le site www.spf59.fr/don

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN

**SAMEDI
25 MARS**

15H

**CARNAVA
LEERS**

Parking paysager rue Victor Hugo

Ticket de ducasse + bonbons offerts à chaque enfant costumé



VILLE DE
Leers

Infos : 03 20 200 606
www.ville-leers.fr

